

"Peu d'Évolution" dans le dossier Tchitwa, selon son avocat

@rib News, 07/06/2011 - Source BelgaLe dossier du footballeur Mwami Tchitwa, qui tente depuis trois ans de pouvoir porter le maillot des Diabes Rouges, a pris une nouvelle tournure mardi avec l'annonce du renoncement du Rwanda de sélectionner à l'avenir l'attaquant du Standard. "Même si ce n'est officiel que depuis hier, nous l'avions appris la semaine dernière. Nous sommes néanmoins déçus. Le dossier a peu évolué", a expliqué Me Luc Misson, qui défend les intérêts du joueur naturalisé belge depuis juillet 2008.

"Déçus parce que nous pensions que la fédération rwandaise serait prête à reconnaître que le document, sur lequel la fédération internationale se repose pour refuser la qualification de Tchitwa, était un faux. Or le courrier reçu indique juste que le Rwanda ne le revendique plus et le libère. Il n'y a pas de reconnaissance de faux", a indiqué l'avocat belge, qui a confirmé que le Burundi (un autre pays auquel Tchitwa se serait lié) avait également accepté de libérer le joueur. Le dossier pourrait à nouveau avancer si l'Union Belge de football introduit une demande à la FIFA, seul organe compétent pour qualifier un joueur international, afin de réétudier le dossier sur base de ces nouveaux éléments. "Depuis le début, la fédération belge est attentive dans ce dossier. Même si l'avocat de l'Union Belge tente de trouver des solutions, on sent que le passé sportif du joueur, belge d'une part, et andorlanois d'autre part, ne plaide pas en sa faveur", toujours selon Me Misson qui regrette l'omniprésence de ces deux clubs au sein de la Maison de Verre. Alors que tous les frais de procédure lui reviennent, il reste à voir combien de temps le buteur du Standard, auteur de 16 buts pour les Rouches cette saison en Coupe et championnat et qui pourrait rendre de précieux services au sélectionneur fédéral Georges Leekens, voudra persister à revendiquer ses droits en justice.